



CONVOCATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 28 octobre 2024, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2024 ;
- 2 Règlement des finances, modification des art. 7 (alinéa 1) et 10 ;
- 3 Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES La Rochette) ;
- 4 Crédits d'engagements :
 - 4.1 secteur Cheiry, bâtiment la Rochette
transformation d'un appartement en accueil extrascolaire :
➔ demande de crédit **CHF 210'000.-**
 - 4.2 traitement des archives de la Commune :
➔ demande de crédit **CHF 75'000.-**
- 5 Nomination d'un membre à la commission des naturalisations ;
- 6 Présentation de la planification financière ;
- 7 Informations & divers

Le Conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 27.5.2024 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

L'ensemble des documents est également publié sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.